

Strasbourg, le 28 juin 2024

CDCJ(2024)11

**COMITÉ EUROPÉEN DE COOPÉRATION JURIDIQUE
(CDCJ)**

102^e réunion plénière

11-13 juin 2024

Strasbourg, Palais de l'Europe, salle 6

RAPPORT ABRÉGÉ DE LA RÉUNION

**Site internet du CDCJ : www.coe.int/cdcj
Adresse électronique du CDCJ : DGI-CDCJ@coe.int**

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le Comité européen de coopération juridique (CDCJ) a tenu sa 102^e réunion à Strasbourg, du 11 au 13 juin 2024, sous la présidence de M. Eral Knight (Royaume-Uni).

L'ordre du jour de la réunion figure à l'annexe 1. Le rapport complet de la réunion, y compris la liste des participants¹, est disponible sur le site internet du CDCJ.

Points pour décision du Comité des Ministres

Le CDCJ invite le Comité des Ministres :

- à prendre note du rapport abrégé de sa 102^e réunion plénière tenue à Strasbourg du 11 au 13 juin 2024.

Points pour information du Comité des Ministres

Le CDCJ :

- prend note des informations fournies par le Président et par le Secrétariat, sur les développements intervenus depuis la 101^e réunion plénière (15-17 novembre 2023) et des implications qu'ils pourraient avoir sur le fonctionnement et les activités du CDCJ, notamment la participation du Président à la célébration du 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe le 16 mai 2024 et la déclaration dans le cadre du 75^e anniversaire de la conférence ministérielle des ministres des Affaires étrangères du 17 mai 2024 encourageant la finalisation rapide du projet de convention sur la protection de la profession d'avocat ; la participation de la vice-présidente du CDCJ, Mme Signe Öhman (Suède), à la 2^e réunion de la Secrétaire Générale avec les Présidents des comités intergouvernementaux sur le suivi du Quatrième Sommet des chefs d'État et de gouvernements à Reykjavík (16-17 mai 2023) qui s'est tenue le 1^{er} février 2024; et la publication du Manuel « L'Administration et vous » tel que révisé pour prendre en compte l'impact de l'utilisation croissante par l'administration de systèmes d'intelligence artificielle et de la prise de décisions automatisée dans sa relation avec les administrés et adopté par le CDCJ à sa 101^e réunion plénière ;
- prend note de l'état de la mise en œuvre des activités du CDCJ conformément à son mandat pour 2024-2027 ainsi que des changements intervenus depuis la 101^e réunion plénière du CDCJ dans les suites données par le CDCJ et par le Comité des Ministres aux textes adoptés au cours des six dernières années par l'Assemblée parlementaire et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, sur lesquels l'avis du CDCJ a été demandé par le Comité des Ministres ;
- prend note des informations fournies par le Secrétariat quant à l'avancée des travaux d'élaboration du premier rapport thématique du CDCJ comme suite donnée au [Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire](#) (Plan d'action de Sofia), axé sur la carrière et la formation des juges ;
- prend note des informations fournies par le Président du Comité d'experts sur la protection des avocats (CJ-AV), M. Christoph Henrichs (Allemagne), quant à l'avancée des travaux du comité depuis la 101^e réunion plénière du CDCJ ; procède à un examen détaillé du projet de texte de la future convention sur la protection de la profession d'avocat, avec une lecture en parallèle du projet de rapport explicatif, tel que révisé par le CJ-AV à sa 8^e réunion (13-15 mai 2024) à la lumière des contributions reçues dans le cadre de la consultation par voie de procédure écrite ; discute en détail les commentaires et propositions faites en particulier sur l'article 2 (Champ d'application), l'article 6 (Droits professionnels des avocates et des avocats), l'article 9 (Protection) et l'article 12 (Procédure); s'accorder pour transmettre le projet révisé de convention au CJ-AV, en fournissant, lorsque cela s'avère nécessaire, des indications précises sur les modifications demeurant à faire et sur tout texte à ajouter au projet de rapport explicatif ; prend note des rapports des 7^e et 8^e réunions du CJ-AV tenues respectivement les 30 janvier-1^{er} février 2024 et 13-15 mai 2024 ; prend note des informations fournies par le Secrétariat sur les prochaines étapes qui mèneront à l'approbation du projet de convention et l'adoption du projet de rapport explicatif par le CDCJ lors de sa 103^e réunion plénière (19-21 novembre 2024), en vue de l'adoption du projet de convention par le Comité des Ministres en 2025 ;

¹ Lors de cette réunion plénière du CDCJ, 36 États membres sont représentés par 36 participants : 19 femmes et 17 hommes, respectivement 52,8 % et 47,2 %.

- prend note des informations fournies par le Secrétariat sur les travaux du Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE) s'agissant du projet de recommandation sur la protection des droits et de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de placement et des outils de mise en œuvre pour cette recommandation, ainsi que pour le projet de recommandation sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ; prend note qu'une consultation écrite du CDCJ, du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) et de parties prenantes sélectionnées sur le projet de recommandation susmentionnée sur les procédures de placement a été lancée jusqu'au 31 juillet 2024 ; convient que les outils de mise en œuvre relatifs aux deux projets de recommandations précités prennent la forme de listes de contrôle (*check lists*) à l'intention des décideurs politiques, en gardant à l'esprit les travaux menés par le Groupe de travail sur la qualité de Justice de la CEPEJ (CEPEJ/GT-QUAL) sur des outils sur la justice adaptée aux enfants ; prend note du fait que l'approbation conjointe par le CDCJ et le CDENF du projet de recommandation sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de placement et l'adoption conjointe de son exposé des motifs auraient lieu le 3 décembre 2024 ; prend note du 9^e rapport de la réunion du CJ/ENF-ISE (20-22 mars 2024) ;
- prend note des informations fournies par le Président du groupe de travail restreint du CDCJ sur la migration (CDCJ-MIG), M. Francesco Crisafulli (Italie), sur les résultats de la 1^{re} réunion portant sur les enfants apatrides qui s'est tenue en ligne les 30 et 31 mai 2024; adopte le questionnaire préparé par le CDCJ-MIG pour une diffusion immédiate auprès des délégations du CDCJ en vue de collecter des informations sur les procédures en matière d'apatridie et d'acquisition de la nationalité pour les enfants d'ici le 31 juillet 2024; approuve l'ébauche de l'étude de faisabilité d'un instrument juridique non contraignant concernant l'accès des enfants apatrides à la nationalité; prend note du plan de travail du CDCJ-MIG tel que mis à jour et approuvé par le groupe de travail; prend note des informations fournies par le Secrétariat sur la réunion multipartite « Enfants et apatridie » organisée conjointement par le Conseil de l'Europe et le Réseau Européen sur les migrations (REM), le 6 juin 2024 à Luxembourg et en ligne ;
- examine les projets de guide pratique, de formulaires type et de FAQ destinés à améliorer la mise en œuvre des mécanismes conventionnels de la Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger (STE n° 62) et son Protocole additionnel (STE n° 97) ; fournit au consultant les orientations nécessaires à l'élaboration du projet de guide pratique, de formulaires type et de FAQ ; invite les États membres qui n'ont pas signé et ratifié la Convention et/ou son Protocole à le faire ;
- prend note des informations fournies par un certain nombre d'États membres sur leurs développements législatifs intervenus depuis la 100^e réunion plénière (30 mai-1^{er} juin 2023) dans le domaine du droit privé et remercie les délégations concernées pour leurs contributions ;
- prend note des informations fournies par les organes et comités pertinents du Conseil de l'Europe, le Conseil des barreaux européens (CCBE) et d'autres organisations internationales et de la société civile dans le domaine du droit privé et remercie les contributeurs ;
- nomme de nouveaux rapporteurs et représentant·e-s/suppléant·e-s pour 2024, ce qui a été rendu nécessaire par 1) le retrait de Mme Ellen Ensing (Pays-Bas) de son poste de rapporteure sur les droits de l'enfant et de représentante au du Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) et au Groupe de consultation du Conseil de l'Europe sur les enfants d'Ukraine (CGU) ; 2) le mandat du Comité directeur sur la démocratie (CDDEM) qui comprend, comme l'un de ses principaux livrables, la mise à jour de la Recommandation [CM/Rec\(2007\)14](#) sur le statut juridique des organisations non gouvernementales en Europe qui devrait impliquer le CDCJ en tant que rédacteur du texte original ; désigne Mme Verena Cap (Autriche) comme sa nouvelle rapporteure et représentante pour suivre les travaux relatifs aux droits de l'enfant et M. James D'Agostino (Malte) comme son représentant au CDDEM ; et désigne Mme Anna Karapetyan (Arménie) comme représentante au Comité directeur sur la lutte contre la discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) en remplacement de Mme Anahit Abrahamyan (Arménie) et désigne à nouveau M. Rodrigo Rodriguez (Suisse) comme représentant suppléant à la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) ; ces nouvelles désignations sont reflétées dans la liste complète des nominations pour 2024 telles que révisées par le CDCJ à la présente réunion et figurant à l'Annexe II ;
- prend note du calendrier actualisé de ses réunions et événements pour 2024-2025, dont les dates de sa 103^e réunion plénière (Strasbourg, 19-21 novembre 2024) et de la séance conjointe CDCJ-CDENF pour l'approbation du projet de recommandation sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de placement (3 décembre 2024, participation en ligne du CDCJ et en personne pour le président) ;
- adopte le rapport abrégé de sa 102^e réunion plénière.

Annexe I

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
3. Déclaration du Président et du Secrétariat
4. Tour de table : interventions des membres du CDCJ nouvellement désignés
5. Examen des progrès réalisés

Justice et État de droit

- 5.1 Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire (Plan d'action de Sofia) (*livrable principal 10*)
- 5.2 Protection de la profession d'avocat – Comité d'experts – CJ-AV (*livrable principal 1*)

Droit de la famille et droits des enfants

- 5.3 Droits et intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement – Comité d'experts – CJ/ENF-ISE (*livrables principaux 2 et 3*)

Droit public

- 5.4 Apatridie et accès à la nationalité (*livrables principaux 6 et 7*)

Promouvoir et faciliter le fonctionnement des conventions relevant du domaine de compétence du CDCJ (mission principale (iv))

- 5.5 Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger (STE n° 62) et son Protocole additionnel (STE n° 97) (*livrable principal 5*)
6. Développements dans les États membres dans le domaine du droit privé
7. Coopération avec d'autres organes et comités pertinents du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales et la société civile dans le domaine du droit privé
8. Nominations (représentant·e-s et rapporteur·e-s du CDCJ)
9. Divers
10. Dates des prochaines réunions
11. Adoption du rapport de réunion abrégé

Annexe II

Nominations du CDCJ pour 2024 telles que révisées par le CDCJ lors de sa 102^e réunion plénière (11-13 juin 2024)

Rapporteurs thématiques du CDCJ

| | |
|---|-------------------------------------|
| Rapporteuse du CDCJ pour l'égalité de genre | Mme Alexandra Terés Erich (Andorre) |
| Rapporteur du CDCJ pour les droits de l'enfant | Mme Verena Cap (Autriche) |
| Rapporteuse du CDCJ pour les droits des personnes handicapées | Mme Lana Morgoshia (Géorgie) |

Représentant-e-s/suppléant-e-s du CDCJ auprès d'autres instances du Conseil de l'Europe

| | |
|--|--|
| Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) | Représentant : M. João Arsénio de Oliveira (Portugal) Suppléant : M. Rodrigo Rodriguez (Suisse) |
| Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) | Représentant : M. Rodrigo Rodriguez (Suisse) |
| Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) | Représentante : Mme Heddi Lutterus (Estonie) Suppléant : M. Rodrigo Rodriguez (Suisse) |
| Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) / Groupe de consultation sur les enfants en Ukraine (CGU) | Représentante : Mme Verena Cap (Autriche) |
| Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) | Représentante : Mme Anna Karapetyan (Arménie) |
| Comité directeur sur la démocratie (CDDEM) | Représentant : M. James D'Agostino (Malte) |